

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**24 Juillet 2020**

**OBJET : Budget primitif 2020 : Politique départementale d'aides aux communes et aux territoires de Provence.**

L'an deux mille vingt et le Vendredi vingt-quatre Juillet, à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est rassemblé en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Martine AMSELEM, Rébia BENARIOUA, Sabine BERNASCONI, Solange BIAGGI, Patrick BORE, Jean-Pierre BOUVET, Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET, Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI MARINO, Hélène GENTE-CEAGLIO, Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO, Haouaria HADJ-CHIKH, Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL, Claude JORDA, Nicole JOULIA, Nicolas KOUKAS, Lucien LIMOUSIN, Véronique MIQUELLY, Yves MORAINÉ, Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Jean-Marc PERRIN, Henri PONS, Christiane PUJOL, Marine PUSTORINO, René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT, Maurice REY, Denis ROSSI, Lionel ROYER-PERREAUT, Michèle RUBIROLA, Patricia SAEZ, Thierry SANTELLI, Evelyne SANTORU-JOLY, Josette SPORTIELLO, Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

**ÉTAIENT EXCUSÉS :**

Sylvia BARTHELEMY donne procuration à Jean-Pierre BOUVET,  
Laure-Agnès CARADEC donne procuration à Didier REAULT,  
Maurice DI NOCERA donne procuration à Didier REAULT,  
Jean-Claude FERAUD donne procuration à Patricia SAEZ,  
Gérard FRAU donne procuration à Claude JORDA,  
Gérard GAZAY donne procuration à Véronique MIQUELLY,  
Jean-Noël GUERINI donne procuration à Henri PONS,  
Eric LE DISSES donne procuration à Valérie GUARINO,  
Richard MALLIE donne procuration à Jean-Marc PERRIN,  
Christophe MASSE donne procuration à Geneviève TRANCHIDA,  
Danielle MILON donne procuration à Patrick BORE

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 24 Juillet 2020  
PRESERVATION DES TERRITOIRES  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**DÉLIBÉRATION**

**OBJET : Budget primitif 2020 : Politique départementale d'aides aux communes et aux territoires de Provence.**

**- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 24 Juillet 2020 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé :

- de reconduire les dispositifs d'aides aux communes selon la liste figurant en annexe et d'approuver les modifications proposées selon les modalités énoncées dans le rapport pour l'année 2020 ;
- pour faire suite à la sortie de crise COVID 19 et participer au plan national de relance de l'activité économique, de créer trois nouveaux dispositifs d'aides aux communes intitulés : "Aide à la Provence Verte", "Aide exceptionnelle pour la relance de l'activité économique" et "Aide exceptionnelle pour favoriser le déconfinement", présentés en annexe du rapport et de donner délégation à la Commission permanente pour adapter le cas échéant leurs modalités de mise en œuvre ;
- d'acter, à titre exceptionnel, le principe de l'octroi d'une seconde prorogation de délai pour l'achèvement des projets déjà prorogés et arrivant à caducité en 2020, sur demande motivée du bénéficiaire pour permettre aux communes de terminer les chantiers stoppés par le confinement ;

- d'approuver les modèles, figurant en annexes du rapport, de conventions de partenariat liant au Département le bénéficiaire de l'aide financière.

À l'unanimité

Mesdames VASSAL, CHABAUD, CALLET, SAEZ, GENTE-CEAGLIO, BARTHÉLÉMY, MILON, MIQUELLY et Messieurs RÉAULT, PONS, LIMOUSIN, FÉRAUD, MALLIÉ et LE DISSÈS ne prennent pas part au vote.

**ADOPTE**  
**Pour la Présidente du Conseil départemental**  
**des Bouches-du-Rhône**  
**et par délégation**

**Signé**  
**Nathalie Tarrisse**  
**Directrice des assemblées**